

**COMMUNE DE FREISSINIÈRES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023**  
**DÉLIBÉRATION N° 2023-65**

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit septembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 11 septembre 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

**Présents** : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

**Absents** : BOISSET Philippe - LEJEUNE Laurent

**Pouvoir** : BOISSET Philippe à BOISSET André - LEJEUNE Laurent à MESTRE Françoise

**Secrétaire de séance** : BOISSET Vincent

**Objet** : BUDGET PRINCIPAL. DÉCISION MODIFICATIVE N°2.

Afin de permettre de réajuster le budget primitif 2023, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative sur le Budget Principal de la façon suivante :

- Modification des crédits selon les tableaux ci-dessous :

SENS	Imputation	Intitulé	OUVERT	REDUIT
Dépenses investissement	13 1321 OPFI	Etats, établissements nationaux	1 778.45 €	
Dépenses investissement	20 2031 17008	Etudes	1.08 €	
Dépenses investissement	20 2031 22003	Etudes	574.00 €	
Dépenses investissement	21 2135 14002	Installations générales, agencements, aménagements		11 270.73 €

Dépenses investissement	21 2135 23001	Installation générales, agencements, aménagements	8 917.20 €	
Dépenses investissement	45 458101 OPFI	Opérations sous mandats	14 566.18 €	
Recettes investissement	23 2313 16003	Constructions	14 566.18 €	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouverture	25 836.91 €	
	Réduction	11 270.73 €	
Recettes	Ouverture	14 566.18 €	
	Réduction		
Equilibre :		0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :  
Approuve l'exposé du Maire.  
Accepte cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme  
le Maire  
Cyrille DRUJON D'ASTROS

